

Le 8 novembre 2023



Bulletin Municipal N°13

Le mot du Maire

Chers administrés,

L'année 2023 se termine et force est de constater que les événements extérieurs ne sont pas de nature encourageants. Comme nous l'avons rappelé lors de nos commémorations du 27 août à Château Rouge et lors du 11 novembre, nous avons plusieurs responsabilités : celle de la tolérance, de l'écoute et de l'éducation de nos enfants en bons citoyens.

Je reviens sur un sujet récurrent qui devient insupportable pour beaucoup. Les stationnements de véhicules sur les trottoirs qui obligent les piétons à emprunter les voies de circulation avec le risque d'accident qui peut être dramatique. Il est déjà arrivé que le car scolaire soit bloqué et de plus que le chauffeur subisse des injures, ce qui est inadmissible.

Pourtant beaucoup ont la place de stationner sur leur propriété, vous comprendrez donc que ce n'est pas aux piétons de subir. Nous espérons et comptons sur votre bon sens pour remédier à ce fléau. Évidemment nous sommes à votre disposition si besoin, nous ne pouvons continuer ainsi.

Pour votre information, nous avons un local disponible à la location au premier étage du 122 bis rue du pré aux ânes : une grande pièce de 84 m², une deuxième de 20 m² ainsi qu'un sanitaire avec lavabo et chauffe-eau électrique. Pour tout renseignement veuillez appeler au 09 62158337 ou passer en mairie.



D'autres locaux plus grands et divisibles sont disponibles, sur demande des travaux peuvent être envisagés en fonction des besoins.

Nous envisageons des aménagements rue de Mouy, les riverains et ceux de la rue des Tilleuls seront invités à nous rencontrer courant décembre 2023 ou tout début janvier 2024 afin de recevoir leur avis.

Comme chaque année nous invitons toutes personnes ayant reçu la mention très bien lors d'un examen en 2023 à se faire connaître en mairie. Lors des vœux de la commune, nous leur remettons un bon d'achat de la FNAC.

L'ensemble de l'équipe municipale et tout le personnel de la mairie se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin année. Recevez tous nos vœux de bonheur pour l'année 2024 qui nous attend les bras ouverts.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire
Francis CHABLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le mercredi 8 novembre 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de Cauvigny dument convoqué le 4 novembre 2023 s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis CHABLE, Maire.

Étaient présents :

Les adjoints : Mme Christine DAVIAU, M. Julien BREEMEERSCH.

Les conseillers : Mesdames, Patricia DEPONDT, Bernadette DOREMIEUX, Marie-Laure DUCHESNE, Valérie JUGAN-GORGE, Cécile VIDAL.

Messieurs, Gregory ANCART, Pascal BARRAULT, Frédéric BROSSARD, François GOMEZ, Carlos RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés : Cécile DE LAERE, David CLIN, José MARTINS, Julien ROZE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Les conseillers, Nolwenn GUIGONNET, Hervé BARKATS.

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur François GOMEZ est nommé secrétaire de séance.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 juin 2023.

Ci-dessous, les décisions et délibérations prises à l'unanimité par le Conseil Municipal :



- Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire concernant le rapport d'activité 2022 du Syndicat d'Énergie de l'Oise, le conseil municipal en prend acte à l'unanimité.

Délibération autorisant monsieur le Maire à émarger tous documents et tous actes concernant la mise dans le domaine public de l'impasse Garennette.

Délibération autorisant monsieur le Maire à procéder à l'achat d'un écran et projecteur qui sera installé à la salle polyvalente pour la somme de 4700 € et d'un écran tactile avec webcam à destination de la salle de mairie pour un montant de 9390 € HT.



Délibération autorisant monsieur le Maire à émarger une convention de prestation avec la S.A.C.P.A pour la capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique pour la période du premier janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour la somme de 1782.62€ HT.



Monsieur le maire a énoncé qu'un Décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale peut être mise en place pour le personnel de la mairie. Les primes s'élèvent de 300 à 800 euros maximum en fonction des revenus. Les revenus les plus faibles recevront une plus grande somme que les revenus les plus élevés. Le conseil municipal déclare à l'unanimité être favorable pour l'attribution de cette prime.

Décisions diverses :

Faisant suite à l'exposé de monsieur le maire, une décision modificative du budget 2023 au sujet d'une restitution au titre de dégrèvement de 9 341 € entre les articles 615221 et 739118 doit être prise. Cet acte est sans conséquence sur le budget, c'est tout simplement un jeu d'écriture dans un même chapitre. Le conseil municipal prend acte à l'unanimité.



INFORMATIONS DIVERSES



COURS INFORMATIQUE

Par un fonds de dotation du Crédit Agricole, des formations d'informatique gratuites pour débutants ont été dispensées à la mairie les 3, 10 et 24 novembre. D'autres dates sont prévues en 2024 les jeudis de 9h à 12h aux dates suivantes :

Pour les débutants, les jeudis 11 janvier (je découvre l'ordinateur), 15 février (je navigue sur le Web en autonomie).

Pour débutants avec quelques connaissances, le 14 mars (je navigue sur le

Web en sécurité) le 15 avril (j'achète et je vends sur internet), le 16 mai (je gère mes fichiers sur mon ordinateur), le 13 juin (je gère les réseaux sociaux).

Pour vous inscrire, il vous suffit d'appeler au 07 86 06 03 99.



Nous avons sollicité un **audit concernant l'école primaire et maternelle** pour un diagnostic énergétique, qui sans surprise nous conduit à envisager un lourd investissement (isolation des façades, chauffage, électricité, changement des menuiseries. Cette première étape est indispensable pour obtenir toutes les aides financières possibles. Au premier semestre 2024, nous retiendrons les options d'améliorations à réaliser et les financements.

LOTISSEMENT

Quelques résidents du **lotissement du jeu d'arc** ont enregistré leur adresse « impasse du jeu d'arc » alors que ça devrait être « lotissement du jeu d'arc ». Cela a pour conséquence de nombreuses erreurs de distribution de courrier et de livraisons. Nous vous encourageons à modifier votre adresse non plus « impasse », mais « lotissement du jeu d'arc ». Un panneau supplémentaire « lotissement du jeu d'arc » va être installé.



Nous avons programmé le **gravillonnage de la rue du cul-de-sac** à Fercourt, ce programme est retardé pour cause d'intempérie.



Le **feu rouge de Château-Rouge** a été vandalisé, sa remise en état est programmée, nous attendons une réponse des assurances.

À **nouveau des vols ont eu lieu au cimetière** du haut, ce manque de respect est inadmissible. Nous sommes régulièrement en rapport avec la gendarmerie pour mener des actions de surveillance.



À nouveau des vols ont eu lieu au cimetière du haut, ce manque de respect est inadmissible.

Nous sommes régulièrement en rapport avec la gendarmerie pour mener des actions de surveillance.



Samedi 25 novembre deux motards ont fait des dégradations rue du pré aux Ânes en projetant de la terre sur les murs. Ils ont également circulé sur le terrain situé à côté du terrain de foot et ont aussi emprunté le skate-park. Si vous êtes témoins de tels agissements, n'intervenez pas, mais appelez la gendarmerie.



Vœux de la commune

Nous vous attendons nombreux aux vœux de la commune le vendredi 12 janvier 2024 à 19h à la salle polyvalente, vœux suivis du pot de l'amitié. Cet événement permet de se rencontrer et de vivre des moments de convivialité et d'échanges.

Séance levée à 21h30

Les Borniols

Réservation : 06 43 07 23 14

Buvette après le spectacle. Ne pas me jeter par terre, merci.

QUAND LA CHINE TELEPHONERA
Une pièce de Patricia LEVREY

SAMEDI 20 JANVIER 2024 - 20H30
SALLE POLYVALENTE - Rue du Tilleul - CAUVIGNY

10 euros
-12 ans : Gratuit

Newsletter

Pour rappel aux personnes n'ayant pas encore fait ce choix, cette inscription vous permet de recevoir un mail à chaque nouvelle information de la mairie (informations diverses, ordre du jour, compte rendu du conseil municipal...).

<http://www.cauvigny.fr>